

Intervention en fonds propres - Siparex Intermezzo

SIPAREX

Présentation du dispositif

Siparex Intermezzo est un fonds d'investissement qui peut intervenir par apport en fonds propres.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Siparex Intermezzo intervient dans les PME et petites entreprises de taille intermédiaire de tout secteur d'activité sans exclusion, dont le chiffre d'affaires est compris entre 10 et 200 millions €.

Cette intervention se fait dans des sociétés de capitaux (SA ou SAS). Si l'entreprise n'est pas sous une de ces 2 formes juridiques, elle devra en adopter une.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les interventions de Siparex Intermezzo concernent des opérations de développement, transmission ou croissance externe.

Siparex Intermezzo intervient en capital-développement et capital-transmission (Buy Out ou LBO).

L'intervention de Siparex Intermezzo peut se faire selon plusieurs modalités (souscriptions d'actions, obligations convertibles, actions ou obligations à bons de souscriptions d'actions, etc.).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant d'intervention de Siparex Intermezzo est généralement compris entre 2 et 15 millions €.

Siparex Intermezzo intervient de façon minoritaire, mais participe à la gouvernance de l'entreprise et demande à siéger au conseil d'administration.

Pour quelle durée ?

Un pacte d'associés détermine, dès la souscription, les conditions de sortie du fonds. La date de désengagement est

fixée d'un commun accord entre le fonds d'investissement et l'entreprise.

Critères complémentaires

- Chiffre d'affaires d'au moins 10 et de moins de 200 M€.

Organisme

SIPAREX

- 27 rue Marbeuf
75008 PARIS
Téléphone : 01 53 93 02 20
Télécopie : 01 53 93 02 30
Web : www.siparex.com